

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE JUILLET 1985

METEOROLOGIE

En juillet, la température relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 20,3 °C, chiffre supérieur de 2,0 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 68 mm de précipitations et 291 heures d'insolation, contre 9 mm de précipitations et 293 heures d'insolation en juillet 1984.

POPULATION

En juillet, la population résidente du canton a diminué de 583 personnes et se chiffre à 364 235 à la fin du mois. Cette diminution résulte d'une perte migratoire de 641, saisonniers compris (arrivées dans le canton : 1 203, départs : 1 844) et d'un gain du mouvement naturel de 58 (naissances : 342, décès : 284). En une année - de fin juillet 1984 à fin juillet 1985 - la population du canton s'est accrue de 1 496 habitants (sans les saisonniers).

MAIN-D'OEUVRE

L'effectif des travailleurs étrangers (sans les internationaux) s'élève, à fin juillet, à 89 845 (juillet 1984 : 87 747), dont 58 077 travailleurs sous permis B ou C (résidents), 7 433 saisonniers et 24 335 frontaliers. En une année - de fin juillet 1984 à fin juillet 1985 - le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 205, celui des frontaliers de 640, celui des saisonniers de 253.

A fin juillet, le nombre des chômeurs complets inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 1 743 (1 884 à fin juin) et celui des chômeurs partiellement sans emploi à 87 (96 à fin juin). Le taux de chômage en pour cent de la population active diminue de 1,1 % à fin juin à 1,0 % à fin juillet.

ENERGIE

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en juillet à 150,1 millions de kWh (juillet 1984 : 140,5 millions de kWh) et celle du gaz à 29,0 millions de kWh (juillet 1984 : 26,5 millions de kWh).



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

244 logements, dont 29 villas, ont été autorisés en juillet, ce qui porte à 927 le nombre de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 819 pour la même période de l'année précédente.

197 logements, dont 17 villas, ont été achevés en juillet, ce qui porte à 1 079 le nombre de logements construits depuis le début de l'année, contre 1 182 pour la même période de l'année précédente.

PACTES DE RESERVE DE PROPRIETE

En juillet ont été enregistrées 301 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 5 347 milliers de francs, contre 303 pactes et 4 698 milliers de francs en juillet 1984.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton a atteint à fin juillet 216 818 unités, dont 178 627 autos (juillet 1984 : 209 562 véhicules et 173 459 autos).

Au titre du trafic commercial à l'aéroport de Cointrin, il a été enregistré durant le mois de juillet 7 271 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 473 204 passagers, contre 6 753 mouvements d'appareils et 453 814 passagers en juillet 1984.

Par ailleurs, les paiements (versements au comptant et virements) effectués en juillet par l'intermédiaire de l'office des chèques postaux de l'arrondissement de Genève se sont élevés à 3 975 millions de francs (3 720 millions de francs en juillet 1984).

TOURISME

En juin, 103 717 hôtes (100 387 en juin 1984), dont 95 194 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 265 121, contre 260 411 en juin 1984.

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

Le nouvel indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré une baisse de 0,4 % en juillet et s'élève à 109,2 points. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) atteint 134,3 points en juillet. En douze mois, il a augmenté de 3,7 %.

POURSUITES ET FAILLITES

En juillet, 7 734 réquisitions de poursuite (10 469 en juillet 1984) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 60 séquestres (44 en juillet 1984).

Au cours du 2^e trimestre 1985, il a été enregistré 171 faillites définitives, dont 131 successions répudiées, contre 160 faillites définitives (dont 135 successions répudiées) durant le trimestre correspondant de l'année précédente.